



Contrat d'engagement Prunes 2023

Producteur

Maison Gaillard
Production fruitière
110 route royale
78580 Les Alluets-le-roi

Adhérent(s)

Désignation :

Adresse :

Téléphone :

Désignation :

Adresse :

Téléphone :

Deux adhérents en cas de partage de panier

Les signataires du présent contrat s'engagent en **2023** pour **2** distributions :

30/08, 13/09.

Engagements de l'adhérent :

- préfinancer la production,
- assurer au moins une permanence de distribution et se rendre au moins une fois sur l'exploitation pendant la saison d'engagement,
- gérer son panier (partage éventuel de son contenu, les retards et absences aux distributions).

Engagement du producteur partenaire :

- livrer des produits de qualité et frais de son exploitation,
- donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures et accueillir les adhérents à sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement,
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Constitution du panier et paiement

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent aux dates de distribution prévues de paniers de 2 kg de prunes (1 kg par panier et par distribution) au prix unitaire de **13,60 €** (6,80 €/kg).

- Première distribution : 1 kg de prunes réparti entre Mirabelle et Reine-Claude dorée
- Deuxième distribution : 1 kg de prunes Reine-Claude de Chambourcy

Indiquez le nombre de paniers souhaité	Prix unitaire	Montant total
	x 13,60 €	€

Modalités de paiement : impérativement **deux** chèques à l'ordre de « **Maison Gaillard** ».

Le montant de chaque chèque est égal au montant total divisé par 2.

En cas d'annulation de la deuxième distribution, le deuxième chèque sera détruit ou restitué.

Partage et distribution des paniers

Les distributions ont lieu à Poissy aux horaires indiqués sur le site de l'association.

Ce contrat est élaboré pour une période de 2 semaines.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire, le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur